

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 53-54

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__53_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__53_0)

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

Procès-verbal de la séance du 7 janvier 1865.

Le 7 janvier 1865, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Millot.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté.

Le secrétaire perpétuel dépose sur le bureau un certain nombre d'ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs, et dont il sera rendu compte ultérieurement.

L'assemblée admet, à l'unanimité, comme membre titulaire, M. le docteur de Séré, dont la candidature avait été présentée à la précédente séance.

La parole est donnée à M. T. Loua, qui lit un mémoire sur *quelques lois statistiques du mariage*. Un membre exprime le désir que cette étude soit continuée, la question lui paraissant comporter des développements plus étendus.

M. le docteur Clément Juglar fait une analyse verbale de la seconde et dernière partie d'un travail sur les opérations des banques en ce qui concerne le rapport de l'encaisse métallique et de la circulation. (Ce mémoire sera inséré au Journal de la Société.)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

II.

Procès-verbal de la séance du 4 février 1865.

Le 4 février 1865, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Léonce de Lavergne, membre de l'Institut.

Lecture est donnée du procès-verbal, qui est adopté.

M. le président propose la candidature de M. Bavelier, avocat à la cour impériale de Paris. Conformément au règlement, le vote sur cette candidature est ajourné à la prochaine séance.

La parole est donnée à M. le docteur Bourdin pour un compte rendu oral d'une publication sur la ville de Marseille, offerte à la Société par M. le docteur Maurin, secrétaire de la Société de statistique de cette ville.

M. le rapporteur met en relief les nombreuses et intéressantes recherches de l'auteur sur les conditions hygiéniques de la ville de Marseille, en ce qui concerne

le mouvement de la population, la mortalité à domicile et dans les hôpitaux, la durée de la vie moyenne, la nature des maladies régnantes, les conséquences de l'agglomération dans quelques quartiers, l'insalubrité d'un certain nombre d'industries, la qualité des eaux: eaux de puits, eaux de source, eaux de la Durance; les quantités moyennes annuelles de pluie, les facultés absorbantes du sol, les variations des pressions barométriques, l'influence des vents dominants, les maxima et minima thermométriques, ainsi que la température moyenne, etc.

Il termine par un éloge motivé de cette publication, qu'il considère comme une excellente monographie de la situation sanitaire d'une grande ville.

M. Dupuit estime qu'on ne saurait admettre que sous toutes réserves l'opinion de l'auteur que les changements notables survenus dans l'état hygrométrique du pays, sont dus particulièrement à l'influence du canal de dérivation des eaux de la Durance, qui, depuis quelques années, alimente la ville de Marseille et toute sa banlieue. M. Dupuit déclare ne comprendre que très-difficilement, en effet, que la quantité d'eau ainsi dérivée, quantité inappréciable relativement à la Méditerranée, ait pu exercer une action aussi marquée sur le degré d'humidité de la localité.

M. le docteur Bourdin, sans contester que d'autres causes aient pu contribuer à ce résultat, croit cependant devoir faire observer que l'irrigation de tout le territoire de Marseille par les eaux du canal, dont la ville fait des concessions à tous les propriétaires ruraux, en a changé sensiblement l'aspect précédemment si aride. Il lui paraît naturel d'admettre que cette irrigation, et, comme conséquence, le développement de la végétation, ont dû contribuer, au moins dans une certaine mesure, à apporter et à entretenir, dans l'état atmosphérique de la localité, un certain degré de fraîcheur, d'humidité, notablement appréciable, comparativement surtout à l'état antérieur, état de sécheresse en quelque sorte proverbial.

M. le président, en remerciant M. le rapporteur, l'invite à préparer pour le Journal une analyse de son compte rendu. A l'occasion du travail de M. le docteur Maurin, relatif à l'état sanitaire de Marseille, il signale à l'attention de la Société un rapport récent adressé à M. le Préfet de la Seine par MM. les médecins vérificateurs des décès de Paris, sur la diminution de la mortalité dans cette ville depuis 1840.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
